

**Power of humanity**

Council of Delegates of the International  
Red Cross and Red Crescent Movement



**FR**

**Original : anglais  
Pour information**

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS  
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

« En route pour le Conseil des Délégués »  
Janvier-mai 2022

**Programme des ateliers en ligne**

**Document établi par  
la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Genève, octobre 2021

## PROGRAMME DES ATELIERS EN LIGNE Janvier-mai 2022

*Le présent programme d'ateliers en ligne s'inscrit dans le processus « En route pour le Conseil des Délégués », qui se déroulera pendant les mois précédant la séance d'ouverture et la séance plénière en présentiel du Conseil des Délégués de juin 2022 (dates exactes à confirmer).*

*Chaque atelier se tiendra deux fois le jour prévu, afin d'assurer l'interprétation simultanée dans plusieurs combinaisons linguistiques et de couvrir différents fuseaux horaires. Le programme a été finalisé, et les horaires exacts ainsi que les renseignements nécessaires pour vous connecter vous ont été communiqués en janvier 2022, en même temps que les informations sur les modalités d'inscription et de participation.*

*Les ateliers visent à compléter l'ordre du jour du Conseil des Délégués et à engager des discussions préliminaires. Les principaux résultats issus des ateliers seront présentés à la séance plénière du Conseil des Délégués et repris dans son compte rendu analytique.*

### **CE QUE NOUS FAISONS : répondre aux besoins et aux vulnérabilités aux niveaux local et mondial**

#### **1. Mesures antiterroristes et régimes de sanctions : impact sur la mise en œuvre d'une action humanitaire neutre, indépendante et impartiale – jeudi 20 janvier ([lien vers le document](#))**

- **Pourquoi en parler maintenant ?** Ces dernières années, en réponse aux actes de terrorisme et à d'autres menaces pour la paix et la sécurité internationales, les États et les organisations internationales ont adopté des mesures antiterroristes et des régimes de sanctions de plus en plus stricts. Du fait de leur nombre croissant et de leur champ d'application toujours plus vaste, ces mesures et sanctions font obstacle à la mise en œuvre des activités humanitaires des composantes du Mouvement, limitant leur capacité à répondre aux besoins des victimes. Et la pandémie de Covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation. Mais le secteur humanitaire a pris des initiatives pour tenter de remédier à ces difficultés, et l'impact des mesures antiterroristes et des régimes de sanctions sur l'action humanitaire est désormais davantage pris en compte par ceux-là mêmes qui les élaborent et/ou les mettent en œuvre.
- **Quels sont les résultats attendus ?** Un bilan de l'impact des mesures antiterroristes et des régimes de sanctions sur l'action humanitaire du Mouvement ; l'identification des moyens d'aller de l'avant et des mesures d'atténuation à mettre en œuvre ; et l'examen de la possibilité pour le Mouvement d'adopter une approche plus coordonnée sur la question des mesures antiterroristes et des régimes de sanctions aux niveaux national et multilatéral.

#### **2. Vers une position du Mouvement sur les systèmes d'armes autonomes – jeudi 3 février ([lien vers le document](#))**

- **Pourquoi en parler maintenant ?** Le Mouvement exprime depuis longtemps (p. ex. dans la résolution 7 du Conseil des Délégués de 2013) sa profonde

préoccupation quant aux implications des armes autonomes sur le plan humanitaire, juridique et éthique, étant donné le risque existant de perte de contrôle et de jugement humains sur l'usage de la force. En mai 2021, le CICR a recommandé aux États d'adopter de nouvelles règles juridiquement contraignantes en vue d'interdire les systèmes d'armes autonomes qui comportent des risques inacceptables et de réglementer strictement tous les autres. Cet atelier sera l'occasion pour le Mouvement de faire le point sur les progrès accomplis et d'envisager l'élaboration éventuelle d'une position commune s'inscrivant dans le cadre des efforts qu'il déploie pour mobiliser les États.

- **Quels sont les résultats attendus ?** Une évaluation des progrès réalisés par le Mouvement depuis la résolution de 2013 ; une meilleure connaissance des préoccupations humanitaires liées aux systèmes d'armes autonomes ainsi que des moyens de mobiliser efficacement les États en vue d'y répondre ; et l'examen de la possibilité d'élaborer une position du Mouvement sur la question.

### 3. Approche du Mouvement en matière d'éducation – jeudi 5 mai ([lien vers le document](#))

- **Pourquoi en parler maintenant ?** Dans le prolongement des travaux importants menés dans ce domaine depuis des décennies, le Conseil des Délégués a adopté, en 2017, la résolution « L'éducation et les besoins humanitaires dans ce domaine ». Une manifestation parallèle de suivi a été organisée à la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale, en 2019, accompagnée de plusieurs engagements en matière d'éducation, notamment un engagement conjoint de la Fédération internationale et du CICR (« Addressing education-related humanitarian needs »). Depuis, la Fédération internationale, le CICR et le réseau mondial des Sociétés nationales pour l'éducation ont confirmé la nécessité d'adopter une approche bien coordonnée, complémentaire et collaborative en matière d'éducation, en contribuant au développement social, émotionnel, mental, physique et cognitif et au bien-être des personnes les plus vulnérables et marginalisées, en particulier les enfants, les adolescents, les jeunes adultes et ceux qui sont trop souvent laissés pour compte ou mis au ban de la société pour des raisons liées au genre, à l'âge, aux capacités, à l'origine ethnique ou à d'autres aspects de leur identité ou statut social. Des activités visant à conceptualiser, mettre en œuvre et éprouver cette approche et cette méthode de travail collaborative dans le domaine de l'éducation ont commencé à être menées en Ukraine, en Arménie et en Azerbaïdjan en 2021.
- **Quels sont les résultats attendus ?** Définir une position commune quant au rôle que le Mouvement peut jouer pour aborder l'éducation dans les trois domaines clés (humanitaire, développement et consolidation de la paix) par une approche coordonnée et collaborative. Contribuer à identifier les atouts que présente chaque composante du Mouvement en termes de complémentarité pour assurer l'accès des populations touchées par une crise à des formations de qualité, offrir une éducation humanitaire fondée sur les compétences et renforcer la capacité des Sociétés nationales à mieux inscrire leurs actions dans le secteur de l'éducation et à répondre aux besoins en la matière, notamment dans le cadre de leur rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics dans le domaine humanitaire. Enfin, fournir un cadre permettant de discuter d'une éventuelle résolution sur l'éducation à la XXXIV<sup>e</sup> Conférence internationale.

#### 4. La protection au sein du Mouvement – mardi 12 avril ([lien vers le document](#))

- **Pourquoi en parler maintenant ?** Depuis les débats tenus lors d'une manifestation parallèle à la XXXIII<sup>e</sup> Conférence internationale en 2019, le Mouvement a compris la nécessité de s'accorder sur une approche commune en matière de protection, fondée sur une meilleure coordination et une plus grande complémentarité de son action collective, afin de faire en sorte d'offrir une meilleure protection au plus grand nombre. Cet atelier constituera une étape clé dans ce processus, en ouvrant la discussion et en jetant les bases de l'adoption d'une approche du Mouvement en 2023.
- **Quels sont les résultats attendus ?** Une large mobilisation et de vastes échanges de vues au sein du Mouvement dans l'objectif d'élaborer une approche du Mouvement en matière de protection et de mieux comprendre l'action holistique menée par ses composantes dans le domaine de la protection.

### COMMENT NOUS TRAVAILLONS : *redevabilité, transparence, unité et durabilité* du Mouvement

#### 5. Plateforme virtuelle de collecte de fonds 2.0 – Un engagement en faveur de la croissance – jeudi 3 mars ([lien vers le document](#))

- **Pourquoi en parler maintenant ?** En 2017, le Conseil des Délégués a adopté la résolution 2 intitulée « Principes relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge » (CD/17/R2), qui vise à accroître les revenus des composantes du Mouvement et à répondre aux besoins humanitaires croissants en tirant pleinement parti de la capacité du Mouvement à lever des fonds. L'un des principaux objectifs est d'œuvrer ensemble pour aider les Sociétés nationales à renforcer leurs capacités de collecte de fonds. Or ces quatre dernières années, la mobilisation de ressources au sein du Mouvement a évolué à plusieurs égards. D'une part, la pandémie de Covid-19 a montré combien il était indispensable de trouver de nouveaux moyens technologiques et digitaux d'attirer des bailleurs de fonds. D'autre part, si le Mouvement a réussi à mobiliser des ressources pour soutenir sa riposte face à la pandémie, d'autres organisations humanitaires ont connu une croissance plus rapide que lui au cours des cinq dernières années. Les composantes du Mouvement doivent donc de nouveau se réunir pour trouver des moyens de faire fond sur les progrès accomplis et d'accélérer le renforcement de leurs capacités de collecte de fonds, afin de mener à bien la transformation indispensable du processus de collecte de fonds.
- **Quels sont les résultats attendus ?** Une nouvelle stratégie sur trois ans pour la Plateforme virtuelle de collecte de fonds, en accord avec les principes, la vision et les objectifs relatifs à la mobilisation de ressources pour l'ensemble du Mouvement. L'idée est d'établir une structure et de fixer des objectifs intermédiaires concrets que les composantes du Mouvement s'emploieront à atteindre en mettant en œuvre ces principes.

**6. Comment progresser vers un Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge exempt de racisme, de xénophobie et de discrimination ? –**  
jeudi 31 mars ([lien vers le document](#))

- **Pourquoi en parler maintenant ?** Dans toutes les sociétés et tous les pays, certaines personnes font face à des formes de discrimination telles que le racisme. L'intersection entre ces dynamiques et l'humanitaire est complexe et doit faire l'objet d'une analyse. Quelles formes le racisme et la discrimination prennent-ils actuellement au sein du Mouvement ? Le rejet de la discrimination sous toutes ses formes est au cœur même de nos Principes fondamentaux et de nos valeurs. Les composantes du Mouvement l'ont réaffirmé en adoptant plusieurs stratégies, politiques et plans opérationnels sur le thème de la diversité, de l'inclusion et de la protection. Il n'en demeure pas moins nécessaire de mieux comprendre les corrélations entre discrimination, rapports de force inégaux et privilèges.
- **Quels sont les résultats attendus ?** Une discussion franche et respectueuse qui permette de se faire une idée précise des mesures qui ont été, peuvent et devraient être prises au sein du Mouvement pour créer des environnements de travail sûrs, inclusifs et exempts de racisme et de toute autre forme de discrimination ; et une feuille de route initiale prévoyant des actions clés pour aider le Mouvement à aller de l'avant dans sa lutte contre le racisme et la discrimination (à la fois pour nos bénéficiaires et pour notre personnel).

**7. Renforcement des actions au niveau local : investir dans des Sociétés nationales fortes et viables –** jeudi 28 avril

- **Pourquoi en parler maintenant ?** Des organisations locales solides, indépendantes, autonomes et dignes de confiance sont essentielles pour contribuer à la résilience des communautés, mener des actions humanitaires salvatrices et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). Dans un monde interconnecté, l'ampleur, la qualité et l'efficacité des actions que nous menons collectivement au niveau local sont toutefois directement liées à la capacité de toutes les composantes du Mouvement, notamment les Sociétés nationales et leur réseau de sections, à s'adapter aux objectifs visés.  
Le développement et la transformation continus des Sociétés nationales constituent l'essence même des activités de développement des Sociétés nationales.
- **Quels sont les résultats attendus ?** Identifier des moyens concrets de renforcer la viabilité globale de chaque Société nationale, d'une part en mettant l'accent sur le rôle d'auxiliaire, la base juridique (en accordant une attention particulière aux statuts) et la pérennité financière, et d'autre part en s'appuyant sur l'aide et l'expertise des composantes du Mouvement en matière de complémentarité, afin qu'elles puissent fournir des services améliorés, fondés sur des principes et efficaces en faveur de leurs communautés.

## 8. Renforcer l'intégrité au sein du Mouvement – mardi 10 mai ([lien vers le document](#))

- **Pourquoi en parler maintenant ?** Les réunions statutaires du Mouvement tenues en 2019 ont accordé une grande importance à la question de la confiance dans le Mouvement. Elles ont reconnu les énormes pressions qui pèsent sur la confiance du public, dont bon nombre d'institutions traditionnelles font l'expérience en raison des changements sociaux, politiques et technologiques dans le monde entier. Dans ce contexte, le meilleur moyen auquel le Mouvement peut recourir pour continuer de jouir de la confiance du public, des gouvernements, des partenaires et des donateurs est sa capacité à démontrer le plus haut niveau d'engagement et d'intégrité. La Déclaration du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'intégrité a été adoptée au Conseil des Délégués de 2019 et accueillie favorablement par les participants. Elle exprime tout le sérieux avec lequel le Mouvement traite la question de l'intégrité et réaffirme que l'intégrité et le comportement éthique de chaque composante du Mouvement, au niveau individuel comme au niveau institutionnel, sont d'une importance cruciale.
- **Quels sont les résultats attendus ?** L'atelier, animé par des membres du Groupe de travail de la déclaration du Mouvement sur l'intégrité, devrait améliorer la vision commune des participants sur les mesures visant à protéger l'intégrité et à identifier les actions que d'autres composantes peuvent mener collectivement pour renforcer leur intégrité. Ces résultats contribueront aux travaux futurs du Groupe de travail

## 9. L'investissement dans la communication : zéro risque, des bénéfices importants – jeudi 19 mai ([lien vers le document](#))

- **Pourquoi en parler maintenant ?** La communication est un outil essentiel dans un monde où l'on voit s'accroître la concurrence pour la visibilité, la pression pour davantage de transparence et de redevabilité ainsi que les risques liés à des tendances telles que la désinformation. Il importe donc d'investir dans les compétences et les systèmes de communication au sein du Mouvement afin de renforcer la confiance et l'acceptation dont jouissent ses composantes en tant qu'organisations humanitaires efficaces aux niveaux local et mondial, et d'atténuer les risques sur le plan de la réputation, des opérations et des financements.
- **Quels sont les résultats attendus ?** Un plan d'action (y compris une feuille de route) destiné à renforcer les capacités de communication du Mouvement et à augmenter les ressources qu'il y consacre. Ce plan prévoit notamment la création d'une plateforme virtuelle du Mouvement sur la communication.